

Procédure de tests fonctionnels

Référence	Version	Date	Catégorie
PROC-QUAL-002	v1.0	Mars 2025	Qualité Installation & Technique

Les tests fonctionnels permettent de vérifier que chaque équipement fonctionne correctement selon ses spécifications et les paramètres configurés. Ils constituent la partie opérationnelle de la recette technique. Cette procédure décrit les tests à réaliser par type d'équipement, les conditions d'exécution et les critères d'acceptation. Les résultats sont documentés dans le procès-verbal de recette.

01. Tests caméras IP et analogiques

Pour chaque caméra : vérification du champ de vision (couverture de la zone prévue, absence d'obstacle, angle correct), vérification de la résolution d'image en mode jour (absence de flou, qualité chromatique normale), test du mode nuit / infrarouge (déclenchement automatique à la baisse de lumière, image lisible en infrarouge), test de la détection de mouvement (déclenchement correct lors d'un passage dans la zone, absence de faux positifs évidents).

Pour les caméras PTZ (orientables) : test de tous les préséglages (presets), test des rotations panoramique, inclinaison et zoom, test du retour automatique au preset de garde après un délai. Pour les caméras avec analyse vidéo intégrée (comptage, détection de franchissement de ligne) : test de chaque règle configurée.

02. Tests NVR et enregistrement

Tests d'enregistrement : vérification que toutes les caméras enregistrent selon le mode configuré (continu, sur détection, sur planning), vérification de la qualité des enregistrements (fluidité, absence de saccades, horodatage correct), test de l'enregistrement en cas de perte réseau (caméras avec buffer local).

Tests de lecture : lecture d'un enregistrement récent sur chaque caméra, navigation dans la timeline (recherche par date/heure), lecture accélérée et ralentie. Tests d'export : export d'une séquence de 5 minutes en format natif et en format standard (MP4 ou AVI), vérification de la lisibilité de l'export, vérification du chiffrement si activé.

03. Tests contrôle d'accès

Tests de base pour chaque point d'accès : passage avec un badge autorisé (ouverture de la porte, enregistrement de l'événement dans le journal), présentation d'un badge invalide ou expiré (refus d'accès, alerte dans le journal), présentation d'un badge valide hors plage horaire autorisée (refus d'accès, enregistrement de la tentative).

Tests de sécurité avancés : test de la fonction anti-passback (refus d'une double entrée avec le même badge), test d'ouverture forcée de porte (alarme générée), test de porte maintenue ouverte (alarme après délai configuré). Tests en mode dégradé : vérification du comportement lors de la perte de connexion au contrôleur central (mode autonome).

04. Documentation des résultats

Les résultats de chaque test sont documentés dans une feuille de test par site : équipement testé, test réalisé, résultat (PASS / FAIL / N/A), observations. Les tests en échec (FAIL) sont repassés après correction et documentés comme tels. La feuille de test signée par le technicien est annexée au procès-verbal de recette.

En cas d'anomalie non résoluble immédiatement (matériel défaillant, bug firmware), l'anomalie est consignée comme réserve dans le PV avec : description précise, équipement concerné, action corrective prévue et délai de résolution. Le client est informé de toute réserve avant la présentation à la réception.

